

DÉCLARATION LIMINAIRE DE SUD ÉDUCATION 93 AU CDEN DU 14 OCTOBRE 2024

A Bobigny, le 14 octobre 2024

Ce CDEN a lieu quelques jours après la présentation du budget par le premier ministre.

Un budget d'austérité où le service public d'éducation paie la facture de sa politique libérale.

Ce projet de budget prévoit en effet 4000 suppressions de postes d'enseignant·es : 3155 dans le premier degré, 181 dans le second degré et seulement 664 dans le privé. On constate au passage que l'effort demandé au privé est moins important que celui demandé au public.

Depuis 2017, c'est près de 9000 postes qui avaient été supprimés dans le second degré.

Pour nous faire croire que ce gouvernement se préoccupe d'inclusion, ils annoncent 2000 créations de postes d'AESH ; Cela n'est qu'un effet de communication car les conditions salariales des AESH sont si mauvaises que le ministère ne parvient pas à pourvoir les emplois. Les AESH sont des personnels contractuels qui se voient imposer des temps de travail incomplets et subissent des conditions de travail maltraitantes. Le ministère refuse de reconnaître leur métier en créant un vrai statut de la Fonction publique pour les AESH.

Enfin, la création de 35 postes administratifs est largement en dessous des besoins quand on sait que le ministère de l'Éducation nationale reste sous-administré avec en moyenne 6 gestionnaires pour 1000 personnels.

La baisse du nombre d'élèves aurait dû permettre de redonner de l'air à l'école en baissant le nombre d'élèves par classe, en reconstruisant les dispositifs d'aide aux élèves, en assurant les remplacements, en permettant aux personnels de se former...

Le choix du gouvernement est tout autre.

Alors qu'il est en train de couler et que les personnels sur le terrain écope à la petite cuillère, la nouvelle ministre a indiqué que « le navire ne changerait pas de cap » en annonçant la poursuite de la politique du précédent gouvernement alors que celui-ci a

quand même subit une défaite électorale indéniable. Ce qui pose un grave problème démocratique.

La poursuite de cette politique va détériorer encore un peu plus le service Public d'éducation qui est à fond de cale à la rentrée 2024.

Au collège, il n'y a plus d'HSE pour rémunérer le travail effectué par les personnels, plus de moyens pour les projets et les dédoublements.

C'est une des conséquences directes de la réforme dite « du choc des savoirs » qui a pourtant largement combattue par les personnels et les parents d'élèves et que l'actuel gouvernement compte poursuivre en mettant en œuvre d'autres mesures telles que la transformation du DNB, sélection à l'entrée en seconde ...

Le gouvernement qui supprime des moyens, s'entête dans la mise en œuvre de sa politique délétère qui aggrave le tri social et désorganise les établissements scolaires.

Dans les écoles, le nombre d'élèves dans les classes dites « dédoublées », ne cessent d'augmenter. Plus d'un mois après la rentrée, il n'y a déjà quasiment plus de remplaçant.e., les RASED sont en nombre insuffisant et incomplet. L'accompagnement des élèves en situation de handicap est toujours plus rationalisé faute d'AESH.

A cette saignée dans les postes de l'éducation nationale, va s'ajouter les 6,5 milliards d'euros de moyens en moins pour les collectivités locales dans le projet de loi de finances 2025 qui ne vont pas améliorer les conditions matérielles d'accueil des élèves de la maternelle aux collèges.

Les dotations budgétaires des collèges (mais aussi des écoles) ne sont pas indexées à l'inflation.

Dans notre département, elles restent de fait insuffisantes, compte tenu entre autres de l'augmentation des dépenses énergétiques -nous y reviendrons dans le point à l'ordre du jour du CDEN.

Ces 6,5 milliards de moins pour les collectivités locales vont lourdement peser sur l'école et les élèves en particulier dans notre département où le bâti scolaire a besoin de rénovation. Il pleut littéralement dans certaines écoles. Les bâtiments sont mal isolés et sous chauffés. Il est très chaud en été et glaciale en hiver.

Les dotations pour équiper les classes en matériel sont insuffisantes et compensés par les enseignant.e.s qui équipent leurs classe sur leurs fonds propres.

Dans certaines villes, les moyens humains : ATSEM, gardiens, personnels de nettoyage sont tellement rationalisées que leurs missions sont compensées par les personnels de l'éducation nationale qui nettoie leur classe, ouvre la porte de l'école. C'est inadmissible.

Cet abandon du service public d'éducation profite à l'extrême droite qui se nourrit du ressentiment de la population privée de services publics pour désigner les personnes racisées comme responsables des difficultés économiques. Au contraire, le gouvernement a fait un choix politique : celui de casser les services publics plutôt que d'adopter des mesures de justice fiscale en faisant payer les plus riches.

Enfin, cette politique offensive contre le service public d'éducation profite à l'enseignement privé qui se nourrit des dégradations du public pour accroître ses effectifs.

Pourtant, la publication des indices de position sociale (IPS) a montré que les établissements privés sont largement responsables du manque de mixité sociale dans les établissements publics : quand un collège favorisé est situé près d'un collège défavorisé, dans 85% des cas c'est un établissement privé.

Avec 13 milliards par an d'argent public, l'Etat finance lui-même sa mise en concurrence et la garantie pour les classes les plus favorisées d'une scolarité ségrégée, sans les classes populaires.

L'argent public doit être utilisé pour combattre les inégalités et garantir l'accès à un même service public d'éducation pour toutes et tous et non pour aggraver les inégalités sociales et scolaires.

SUD éducation met toutes ses forces dans la bataille du budget pour faire annuler ces suppressions de postes et cette casse organisée du service public de l'Education Nationale.

L'école a besoin d'être réparée par des mesures fortes et qui emportent l'adhésion de tous les personnels :

- la baisse du nombre d'élèves par classe, pour nos conditions de travail et les conditions d'études de nos élèves ;

- la création d'un statut pour les AESH, indispensable pour combattre la précarité et construire une école vraiment inclusive ;
- l'augmentation des salaires, indispensable pour renforcer l'attractivité des métiers de l'éducation ;
- la refonte de la carte de l'éducation prioritaire avec le retour des lycées et l'augmentation de ses moyens ;
- l'arrêt du financement de l'école privée avec de l'argent public.

Dans notre département, nous poursuivons la lutte pour un plan d'urgence dans le 93 parce que :

- Il est urgent de créer 5000 postes d'enseignant.e.s
- Il est urgent d'avoir des remplaçant.e.s
- Il est urgent de baisser les effectifs par classe à 20 élèves.
- Il est urgent d'avoir des pôles médico-sociaux renforcés.
- Il est urgent d'avoir des enseignant.e.s spécialisés à la hauteur des besoins
- Il est urgent d'avoir des AESH et de véritables moyens pour accueillir les élèves en situation de handicap.
- Il est urgent d'avoir des locaux en bon état, isolé et à la taille humaine et adaptés aux élèves.

Parce qu'il est urgent que les élèves et les personnels de ce département bénéficient des moyens auxquels ils et elles ont le droit.